

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES**

Séance du vendredi 29 juin 2018

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 08

Par suite d'une convocation en date du 22 juin 2018, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie, le vendredi 29 juin 2018 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Virginie Gauthier, Brigitte Bongard, MM. Jean-Marie Duprey, Stéphane Vernier, Rodolphe Grandjonc, Philippe Gauthier, Sylvain Grioni.

Absents excusés : Hervé Henri qui a donné pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Monsieur Pascal Briche qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane Vernier, Estelle Grioni absente excusée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu vendredi 25 mai 2018

Le compte-rendu du vendredi 25 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Numérotation habitation rue des Lavoirs : Délibération N° 39/2018 :

Suite aux travaux de rénovation en cours d'un ancien logement au n°3 rue de la Marne appartenant à Monsieur Thierry Alonso, celui-ci a demandé par courrier en date du 29 mai 2018 la création d'un numéro d'habitation pour la partie gauche du bâtiment tout en conservant le numéro actuel pour la partie droite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer le numéro de voirie 1 rue de la Marne et autorise Madame le Maire à transmettre tous les documents nécessaires à la mise à jour des données au centre des impôts.

Tarification redevance enlèvement ordures ménagères : Délibération N° 40/2018

Cette délibération complète la délibération n°63 du 08 décembre 2017.

Vu la délibération du 20 novembre 2017 de la Communauté d'Agglomération de Chaumont fixant à 30 500 € la somme demandée pour la gestion de la compétence de collecte et traitement des ordures ménagères pour l'année 2018 sur la commune de Verbiesles.

Vu les informations concernant la commune à savoir :

- Que la population municipale de Verbiesles est de 323 habitants en date de la délibération précédente
- Que le nombre de résidences secondaires est au nombre de 6
- Que deux entreprises sont implantées sur la commune
- Que le tarif appliqué est identique à chaque catégorie.

Madame le Maire, rappelle que le tarif demandé par la Communauté d'Agglomération est inchangé par rapport à 2017, et propose au Conseil Municipal que le montant de la redevance des ordures ménagères reste le même pour 2018, soit 95€ par personne pour l'année avec une facturation semestrielle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide et approuve à l'unanimité la tarification.

Travaux communaux – Demande de subvention réfection trottoirs et voiries N° 41 /2018 :

Madame le Maire présente les différents devis pour le projet de réfection des trottoirs et voirie de la commune et précise que la réalisation de ce projet n'est éligible qu'à l'aide au titre du Fonds d'Aménagement Local.

Vu l'exposé du projet, l'entreprise BOUREAU est retenue pour ces travaux.

Le coût de l'opération s'élève à 32 740,10 € H.T.

Le plan de financement suivant est proposé :

Origine de l'aide	Date de la demande	Montant sollicité ou accordé	Taux
Conseil Départemental – FAL – <i>Voiries -aménagement de village - matériel</i>	Juillet 2018	9 822,00	30%
Autofinancement		22 918,10 €	
TOTAL de l'opération		32 740,10	

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'approuver le projet, son plan de financement et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour la réalisation de ce projet et de solliciter une aide au titre du Fonds d'Aménagement Local.

Réhabilitation du logement communal : Délibération N°42/2018

Madame le Maire fait le point sur les devis déjà reçus pour les travaux de réhabilitation du logement communal, et expose le projet de la mise en place d'une porte de service et d'une fenêtre à la place de la porte de garage.

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour la réalisation de ce projet, à déposer le permis de construire et de solliciter les aides.

Organisation du 14 juillet :

Le conseil prépare l'organisation du 14 juillet.

Information sur les paiements :

Budget principal

Tiers	Objet	Réalisé en €
Electro Cœur	Défibrillateur	2 100,00
Agglomération de Chaumont	2 -ème Acompte OM	10 167,00
Agglomération de Chaumont	Attribution de compensation 2018	4 085,81

Questions et informations diverses :

Un Arrêté du 29 juin 2018 a été reçu en mairie rappelant que les camions plus de 19 tonnes ne doivent pas tourner à gauche sur la voie rapide mais faire demi-tour au rond-point du 1 er juillet au 30 septembre.

Une manifestation interviendra pour l'ouverture du pont de Luzy, samedi 30 juin 2018 sur le pont de la Marne à Verbiesles à 14h00.

Madame le Maire présente une déclaration préalable de travaux déposée en mairie pour l'installation d'une clôture (mur de 180 cm + portail et portillon en PVC) au 15 rue de la Marne. Les services de l'Urbanisme vont être sollicités pour répondre à certains questionnements.

L'étayage du mur de la route longeant la propriété de Monsieur De Rouvre a été réalisé. Nous sommes dans l'attente du compte rendu de la visite des agents du Conseil Départemental.

Une étude concernant la vitesse et le comptage des voitures rue des lavoirs a été lancée. Madame le Maire rappelle qu'il s'agit d'une étude provisoire permettant d'obtenir un chiffrage de la vitesse et de la fréquentation de la rue.

Une étude est également en cours dans la rue des Sources.

Il est rappelé que la rue des lavoirs, la rue de la Marne et la rue des sources sont particulièrement touchée par les incivilités concernant la vitesse, malgré le radar pédagogique.

Les résultats de ces études permettront de réfléchir aux meilleures réponses à mettre en œuvre.

Madame le Maire fait part au conseil des doléances de certains habitants. Des dossiers sont maintenant transmis au procureur de la république.

Madame le Maire fait un point sur la contribution au SDIS 52 et son augmentation au cours des dernières années.

La Mairie a reçu une demande d'autorisation d'exploitation de parcelles communales avec un détecteur de métaux. Les bois communaux étant gérés par l'ONF, une demande d'autorisation devra être formulée auprès de cet organisme. Madame le Maire va prendre

attache auprès du garde forestier. Une autorisation de principe est donnée pour la détection des métaux en fonction de la réponse de l'ONF.

Plusieurs devis ont été sollicités pour l'achat d'un taille-haies thermique pour les ouvriers communaux. L'achat de ce matériel est validé à l'unanimité.

Monsieur PROVOST, garde forestier, a informé Madame le Maire qu'une 1^{ère} présentation du programme d'exploitation de la forêt sur les années à venir, aura lieu le 20 juillet 2018 à 16H30.

Madame le Maire a participé à l'assemblée générale de l'AS LVF.
Des travaux dans les vestiaires du terrain de football sont à prévoir.

Madame BONGARD interpelle le Conseil sur la nécessité d'entretenir les avaloirs rue des Lavoirs.

Des habitants ont interpellé des conseillers concernant les lumières communales. Il est rappelé que la Commune ne gère pas directement les horaires d'allumage.

Madame GAUTHIER a participé à une Commission scolaire et un Conseil d'école.

Madame Hubert sensibilise le propriétaire de la maison écroulée rue de la Marne afin de sécurisé le secteur, et par ailleurs lui fait part des plaintes du voisinage par rapport aux aboiements de son chien.

Il sera rappelé aux entreprises locales qu'il y a lieu de respecter les limitations de vitesse dans le village.

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 31 août à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Séance du vendredi 29 juin 2018

Délibération N°39/2018 : Numérotation habitation rue de la Marne

Délibération N°40/2018 : Tarification redevance enlèvement ordures ménagères

Délibération N°41/2018 : Travaux communaux demande de subvention réfection trottoirs et voirie

Délibération N°38/2018 : Réhabilitation logement communal

Marie-Noëlle Hubert
Pouvoir de Hervé Henri

Jean-Marie Duprey

Virginie Gauthier

Philippe Gauthier
Vernier

Rodolphe Grandjonc

Stéphane

Pouvoir de Pascal Briche

Estelle Gioni
Absente excusée

Hervé Henry
Absent pouvoir à Marie-Noëlle Hubert

Sylvain Gioni

Brigitte Bongard

Pascal Briche
Absent pouvoir à Stéphane Vernier